

Congrès AFSP Strasbourg 2011

ST 2 : Penser le changement international

Jean-Marie Chenou, IEPI – CRII, Université de Lausanne

jean-marie.chenou@unil.ch

Élitisme dans la politique mondiale : le rôle des acteurs transnationaux dans les nouvelles formes de gouvernance

Les formes de gouvernance à l'échelle internationale ont subi de profonds changements depuis les années 1990. Les réseaux d'acteurs en capacité de se mobiliser de manière transnationale sont acteurs du changement international. Nous assistons à une nouvelle forme d'élitisme dans la politique mondiale qui affecte de nombreux domaines dont la régulation échappe à la coopération intergouvernementale. La gouvernance de l'Internet est en l'espèce un cas représentatif. Cette étude se propose de montrer, à travers l'exemple de la gouvernance de l'Internet, que les notions d'élite transnationale du pouvoir et de champ permettent de penser le changement de manière différenciée selon les secteurs sans toutefois perdre de vue le contexte global. Ces notions, issues de la sociologie politique et plus particulièrement de la sociologie des élites peuvent contribuer à enrichir une littérature critique d'économie politique internationale. Elles permettent de penser le changement international dans une période de mondialisation au-delà du cadre inter-étatique en prenant en compte de nouveaux types d'acteurs et de nouvelles formes d'autorité.

Les années 1990 ont été à de nombreux égards une décennie de changements profonds dans la politique mondiale. Sur le plan géopolitique, on assiste à la fin de la bipolarité qui marquait profondément les relations entre États. Sur le plan économique, les années 1990 sont caractérisées par une forte croissance des flux d'échanges transnationaux et la notion de mondialisation entre au cœur des débats économiques. Sur le plan idéologique enfin, la décennie 1990 illustre le triomphe du néolibéralisme qui s'étend au reste du monde à partir de ses origines anglo-saxonnes. Nous ancrerons donc la réflexion suivante sur le changement international dans le contexte particulièrement riche des années 1990. Les approches traditionnelles des relations internationales ne permettent pas de rendre compte de ces changements. Nous verrons que les approches critiques d'économie politique internationale sont plus à même d'analyser ces changements, notamment grâce à l'introduction de concepts issus de différentes disciplines. Bien que cette réflexion soit une perspective théorique sur le changement international, nous utiliserons l'exemple de la gouvernance de l'Internet pour illustrer notre propos. En effet, la gouvernance de l'Internet est apparue comme problème de politique mondiale au cours des années 1990 et incarne de façon édifiante les dynamiques de changement à l'œuvre dans cette période historique. La création de l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN) en 1998 représente un changement important par rapport aux formes précédentes de régulation des télécommunications. Si ce changement fait partie d'une dynamique historique de grande ampleur affectant de nombreux domaines de la politique internationale, il revêt néanmoins un caractère particulier dans la gouvernance de l'Internet, incluant des acteurs spécifiques autour de questions propres à ce domaine. Nous verrons en quoi l'étude des élites transnationales de la gouvernance de l'Internet permet de mieux comprendre le changement dans les formes de gouvernance du secteur des télécommunications. L'argument principal est l'idée selon laquelle les élites transnationales sont un type d'acteur majeur dans la politique mondiale et participent au changement dans leur champ d'action spécialisé ainsi que sur le plan général de la politique mondiale. Nous verrons donc dans un

premier temps en quoi les approches critiques d'économie politique internationales permettent de penser le changement international et les nouvelles formes de gouvernance en incluant les acteurs non-étatiques à leur analyse. Puis, nous introduirons les concepts d'élite du pouvoir et de champ afin de compléter les approches critiques d'économie politique internationale en adoptant une vision différenciée et basée sur les acteurs. Enfin, nous analyserons plus précisément comment ces concepts s'articulent entre eux et avec les approches critiques pour permettre de penser le changement sectoriel et global dans la politique mondiale.

1. Les différentes approches des nouvelles formes de gouvernance dans les relations internationales

L'une des caractéristiques principales des nouvelles formes de gouvernance est l'inclusion d'acteurs non-étatiques au processus de décision. Cette évolution par rapport au cadre inter-étatique privilégié par la discipline des relations internationales date des années 1970. Les perspectives de relations internationales dépassant le cadre inter-étatique ont ensuite pris une ampleur particulière dans les débats portant sur les bouleversements des années 1990. Nous verrons donc, dans cette première partie, en quoi les approches dites d'économie politique internationale permettent d'élargir le spectre des relations internationales et d'étendre l'analyse à des acteurs et à des formes d'autorité différentes de l'analyse des rapports diplomatiques entre États. Cet élargissement du champ d'étude des relations internationales est indispensable pour pouvoir analyser un objet tel que la gouvernance de l'Internet dans sa dimension politique, à savoir l'analyse des rapports de pouvoir.

1.1. Les approches libérales et la négation des rapports de pouvoir

Une large part de la littérature consacrée aux changements survenus dans les années 1990 est ancrée dans le paradigme libéral. Elle étudie la mondialisation comme un changement profond de la politique internationale que l'on retrouve dans le domaine plus spécifique des télécommunications. L'argument principal est que l'unification du marché au niveau mondial amène une réduction du rôle des États, une montée en puissance des acteurs privés et de nouvelles formes de gouvernance moins hiérarchiques et plus participatives. Si ces approches mettent en lumière un certain nombre de changements de la politique mondiale, leurs limitations sont nombreuses et leur utilisation ne permet pas une étude politique des rapports de pouvoir dans les nouvelles formes de gouvernance. Pour ces approches libérales, la mondialisation économique limite la marge de manœuvre des États (Friedman, 1999). Certains auteurs parlent même de la fin de l'État (Ohmae, 1995). Cette idée est particulièrement présente dans le domaine des télécommunications qui sont à la fois un vecteur et une conséquence de cet effacement des frontières. L'Internet serait la matérialisation de cet espace transnational qui échappe au pouvoir de régulation des États. Dans ce contexte, le marché a un rôle plus important à jouer puisqu'il ne connaît pas les limites géographiques des États et permet une adéquation des besoins des différents acteurs à un niveau global.

La mondialisation a pour conséquence, outre la limitation du pouvoir étatique, la montée en puissance d'acteurs non-étatiques issus des organisations de société civile ou du secteur privé (Carlsnaes et al., 2002). Les acteurs non-étatiques doivent donc prendre part à la gouvernance de la mondialisation en général et à celle du réseau des réseaux en particulier (Mathiason, 2008). Dans le cas d'Internet la définition traditionnelle des régimes internationaux qu'utilisaient les approches libérales dans une perspective stato-centrée est élargie pour inclure de nouveaux acteurs et inventer une nouvelle forme de pluralisme dans la gouvernance mondiale. La gouvernance de l'Internet est définie par ces auteurs comme «l'élaboration et l'application par les États, le secteur privé et la société civile, dans le cadre de leurs rôles respectifs, de principes, normes, règles, procédures de prise de décisions et programmes communs propres à modérer l'évolution et l'utilisation de l'Internet» (Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, 2005)

L'utilisation du concept de gouvernance s'est imposée dans les études sur la régulation de l'Internet. Ce concept provient d'une vision particulière de la politique mondiale selon laquelle les changements en cours dans les formes de régulation politique internationale les rendent forcément plus démocratiques et émancipatrices grâce à la participation directs d'acteurs non-étatiques.

La mondialisation est certes un facteur de changement important dans la politique mondiale, et l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication n'est pas sans conséquences sur cet état de fait. Cependant, cette vision de la mondialisation comme une évolution historique naturelle découlant du progrès technique est normative et ne reflète pas forcément la réalité. Dans une perspective historique à plus long terme, on s'aperçoit en effet que le système international traverse des phases d'intégration et de désintégration depuis des millénaires, les deux phénomènes étant d'ailleurs souvent simultanés. Les approches libérales souffrent donc souvent d'un certain déterminisme technologique qui décrit un lien trop automatique entre progrès technique, intégration et démocratisation. Pourtant, comme le montre Morozov (2011), les régimes autoritaires et fermés ont su s'adapter à Internet qui est un outil avec de multiples facettes.

Le rôle de l'État est par ailleurs sous-estimé par les approches libérales. La mondialisation ne signifie pas la fin de l'État, comme le montrent les évolutions en cours depuis 2001, mais sa transformation profonde. Cet aspect est étudié en détail par les approches d'économie politique internationale hétérodoxes dont nous parlerons ultérieurement.

Les approches libérales, en insistant sur le caractère volontaire des réglementations et l'absence de hiérarchie dans les réseaux de gouvernance, minimisent l'importance des différentiels de pouvoir entre les acteurs. Il apparaît pourtant de manière assez marquée que les acteurs dominants sont en mesure d'imposer leur volonté en termes de gouvernance mondiale, notamment dans le secteur des télécommunications. L'ouverture des arènes politiques et la participation d'acteurs non-étatiques n'est pas en mesure d'éliminer les rapports de pouvoir. Le secteur privé bénéficie tout particulièrement de cette configuration puisqu'il lui est désormais permis d'inventer les règles qui vont le contraindre et de veiller lui-même à leur application. Les normes techniques régissant l'Internet sont par exemple discutées au sein de forums largement dominés par les grandes entreprises de l'informatique et des télécommunications qui vont ensuite proposer des produits respectant ces normes. Les organisations de la société civile, et même dans certains cas les États, n'ont pas les ressources nécessaires pour peser dans de telles négociations. Il existe donc bien des asymétries de pouvoir entre les acteurs dont l'étude est indispensable à la compréhension des changements dans la gouvernance mondiale. La mondialisation, entendue comme la transformation du rôle de l'État, la transnationalisation des politiques et la montée ne puissance d'acteurs non-étatiques n'est pas un facteur exogène mais le résultat de projets et de luttes politiques.

1.2. Les approches réalistes et la relativisation de la portée des changements historiques

Les approches réalistes des relations internationales minimisent la portée des changements survenus au cours des dernières décennies et insistent sur le rôle prépondérant de l'État dans les relations internationales (Waltz, 2000). Elles ne voient donc pas dans l'apparition de nouvelles formes de gouvernance un changement profond de la politique mondiale mais davantage une adaptation des acteurs étatiques à un contexte différent. Ces approches restent sceptiques quant à la réalité du phénomène de mondialisation et parlent plutôt d'internationalisation ou de régionalisation de l'économie (Hirst et al., 2009). Elles remettent en cause l'idée d'un effacement des frontières tout en reconnaissant l'augmentation d'un certain nombre de flux transfrontaliers. Les États restent aux commandes de cette internationalisation, et le politique continue de prévaloir sur l'économique (Waltz, 2000). Les relations entre États, seuls acteurs souverains du système international, restent l'objet d'étude principal de la discipline. Cette vision, très critiquée dans les années 1990, s'est vue renforcée par les réactions des grandes puissances aux attentats du 11 septembre 2001 puis par les discussions autour d'un certain retour de l'État en réponse à la crise financière actuelle (Altman,

2009).

La gouvernance de l'Internet est utilisée par les approches stato-centrées comme un cas extrême validant de manière contre-intuitive leurs théories (Drezner, 2004). L'Internet est l'exemple-type du domaine des relations internationales *a priori* très touché par l'érosion des frontières et la montée en puissance des acteurs non-étatiques. La mise en évidence du rôle essentiel des grandes puissances, et particulièrement des États-Unis dans la régulation du réseau invaliderait les approches annonçant le retrait de l'État et le triomphe de la mondialisation (Drezner, 2004). La souveraineté des États garantirait une certaine territorialisation de l'Internet et l'existence de juridictions assez clairement définies par le droit (Goldsmith and Wu, 2006). Après avoir été largement confidentielle dans les années 1990, cette vision d'une permanence ou d'un retour de l'État au centre de la politique internationale en général et de la régulation internationale de télécommunications en particulier est devenue relativement importante au cours de la dernière décennie (Dunn Caveltly et al., 2007; Dunn et al., 2007) .

Ces travaux ont pour intérêt principal de remettre l'État au cœur des réflexions de relations internationales et de mettre en avant les asymétries de pouvoir entre acteurs. Après tout, la recherche ayant permis la création de l'Internet a été largement financée par l'État américain (Abbate, 1999), la plupart des serveurs racines¹ sont toujours basés sur le territoire des États-Unis et le département américain du commerce a toujours un pouvoir de tutelle sur l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Cukier, 2005). La domination américaine sur le système international et la fracture entre le Nord et le Sud sont particulièrement marquées dans le domaine des télécommunications. Toutefois, certains changements dans la régulation des télécommunications sont incontestables et ne peuvent pas être expliqués à partir d'une analyse purement stato-centrée comme l'analyse réaliste. Comme l'explique Drake and Wilson III (2009), la régulation internationale des réseaux de télécommunications est passée par différentes phases et nous sommes actuellement dans une phase où le multilatéralisme ne représente plus la solution privilégiée pour la gouvernance des télécommunications. L'idée qu'une ressource telle que l'espace de noms de domaines génériques (ressource comparable au spectre des radiofréquences) soit gérée par une fondation de droit privé américain était impensable il y a quelques décennies. Le fait que l'Union Internationale des télécommunications, l'une des organisations intergouvernementales les plus anciennes, ait été largement court-circuitée dans le domaine de l'Internet est révélateur d'un changement profond que les approches réalistes sont incapables d'analyser.

1.3. Les approches critiques : une perspective générique sur les changements dans les formes de gouvernance

Les approches hétérodoxes en matière d'économie politique internationale (EPI) permettent une vision plus fine des changements en cours dans l'économie politique mondiale et pallient largement les limitations des approches précédentes. Elles refusent de trancher la question de la primauté du marché ou de l'État. Elles analysent comment ces deux sphères interagissent pour former des formes d'autorités nouvelles. Elles analysent donc les changements historiques et la montée en puissance des acteurs non-étatiques sans pour autant négliger l'importance de l'État et la permanence des asymétries de pouvoir dans la politique mondiale.

L'économie politique internationale hétérodoxe est particulièrement utile pour l'étude de nouvelles formes d'autorité entre État et marché. Depuis les travaux d'auteurs tels que (Strange, 1998a,b), une littérature importante s'est développée sur les questions d'autorité privée dans l'économie politique mondiale et les nouvelles formes de gouvernance (Cutler et al., 1999; Rioux, 2005). Cette littérature s'interroge sur le pouvoir des acteurs privés non seulement en tant que coopération entre firmes transnationales visant à s'auto-réguler mais aussi en tant que création de régimes privés

¹ Un serveur racine du DNS est un serveur DNS qui répond aux requêtes qui concernent les noms de domaine de premier niveau (top-level domain, TLD) et qui les redirige vers le serveur DNS de premier niveau concerné (par exemple « .com »). Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Serveur_racine_du_DNS (accédé le 8 juillet 2011).

contraignants pour d'autres acteurs. Les États participent parfois et renforcent ces régimes privés en leur apportant un caractère multilatéral. On observe donc une hybridation de l'autorité ou acteurs publics et privés coopèrent pour la création de nouveaux régimes transnationaux (Cutler, 1999).

Ce mouvement vers de nouvelles formes de gouvernance est étroitement lié à une idéologie néolibérale qui est devenue la force motrice idéale des politiques de mondialisation (Cerny, 2010; p. 129). Le néolibéralisme, tout en étant un concept controversé, présente un certain consensus quant à quelques axes majeurs autour desquels la politique soit s'articuler dans un contexte de mondialisation. Cerny (2010) en dénombre quatre. Premièrement, l'économie doit être plus ouverte, la circulation des biens et des capitaux doit être plus libre. Deuxièmement, l'État doit adopter une orthodoxie financière stricte à travers une politique anti-inflationniste et la réduction des déficits. Troisièmement, l'État doit se transformer pour limiter son interventionnisme et se convertir en État concurrentiel et régulateur. L'EPI critique ne prédit donc pas la fin de l'État mais sa transformation. L'État concurrentiel est un État qui, au lieu de démarchandiser des secteurs de l'économie comme le faisait l'État-providence, poursuit une marchandisation accrue de toutes ses activités afin de devenir plus compétitif sur le plan mondial (Cerny, 1997). Enfin, la gouvernance doit être réinventée à travers l'inclusion du secteur privé et des acteurs non-étatiques.

La question centrale de ces différentes approches est celle des dynamiques de changement dans l'économie politique actuelle. L'EPI hétérodoxe cherche davantage les similarités entre différents domaines afin d'analyser des dynamiques générales. Elle étudie largement le rôle de certaines organisations internationales considérées comme fondamentales à la diffusion des idées néolibérales au niveau global, telles que la Banque mondiale ou l'Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe, ainsi qu'au niveau régional, comme par exemple l'Union Européenne. Ces analyses ont parfois tendance à offrir une image trop homogène de la mondialisation. Il leur est par exemple reproché d'être trop eurocentriques et de négliger les dynamiques propres à d'autres régions du monde et les traductions locales des phénomènes globaux (Hobson, 2007). Pour certains auteurs, l'EPI critique s'est focalisée davantage sur les structures globales au dépend des structures à d'autres niveaux, sectoriels ou locaux (Phillips, 2005).

Il semble en effet qu'un domaine tel que la gouvernance de l'Internet comporte des particularités liées à son histoire et à sa structuration en tant que problème politique qui ne peuvent pas être directement rattachées à une dynamique globale de mondialisation néolibérale. Par exemple, la « communauté technique » composée pour une large part d'ingénieurs informatiques travaillant dans le monde universitaire continue de jouer un rôle essentiel dans la gouvernance de l'Internet qui lui permet parfois de s'opposer à la logique promue par le secteur privé et les multinationales des télécommunications. Les idées libertaires sont une source idéologique importante des discours des acteurs de la gouvernance de l'Internet. Si ces discours sont souvent compatibles avec l'idéologie néolibérale dominante au niveau global, il arrive que ces idées s'opposent à cette idéologie, notamment sur la question des droits de propriété intellectuelle. Loin de consister des idiosyncrasies anecdotiques, ces particularités sont essentielles à la compréhension d'un certain nombre de débats et de luttes politiques et peuvent déborder de leur cadre originel pour influencer d'autres domaines de la politique mondiale. On peut par exemple noter que le modèle participatif des logiciels libres est utilisé comme exemple de coopération en dehors du marché dans des domaines très divers.

Les approches critiques tendent également à étudier des aspects structurels tels que la diffusion globale des idées au niveau des élites au détriment d'une approche centrée sur les interactions entre les acteurs. Si les individus sont évidemment présents dans les approches critiques d'EPI, ils sont souvent traités comme exogènes à la structure, comme objets des contraintes structurelles, plutôt que constitutifs des structures (Berry, 2007). Les structures n'existent pourtant que dans leur reproduction par les acteurs et c'est à partir des interactions des acteurs que l'on peut voir les rapports de domination structurelle. Les structures ne sont qu'un *medium* au travers duquel s'exprime la domination de certains groupes d'acteurs par d'autres (Knafo, 2010).

Cette focalisation sur les structures globales est cohérente avec une approche critique essayant de déceler les processus de domination dans l'économie politique mondiale. Cependant, il favorise

l'étude de la reproduction de l'ordre par rapport au changement. Les structures sont davantage étudiées en tant que facteurs contraignants qu'en tant que facteurs d'habilitation d'acteurs. Pourtant, comme le rappelle Knafo (2010), pour tout acteur contraint par les structures, un acteur est renforcé dans sa capacité d'action. Si les auteurs critiques cherchent à compenser ce structuralisme par une prise en compte des résistances des acteurs non-dominants, ils n'étudient que très partiellement le changement au sein des acteurs dominants. Partant, ils privilégient l'étude des perspectives de révolution plutôt que l'évolution constante des structures de pouvoir.

Pour surmonter ces limitations, ces auteurs tentent d'apporter une vision plus différenciée et centrée sur les relations entre acteurs. Nous verrons dans la deuxième section en quoi la localisation des rapports politiques dans un champ particulier et l'approche empirique des élites développée par Wright Mills permettent de participer à cet effort de spécification et de personnification des processus globaux de changement, afin d'obtenir une vision plus complète et différenciée de la mondialisation.

Ces limitations des approches critiques justifient l'introduction de concepts issus d'autres champs disciplinaire afin de recentrer l'étude de la gouvernance mondiale sur les acteurs et leurs interactions plutôt que sur les contraintes structurelles afin de mieux mettre en lumière les changements sectoriels et globaux qui affectent la régulation de l'économie politique mondiale (Knafo, 2010; p. 511).

2. Élités et champs : une approche plus différenciée et centrée sur les acteurs

La sociologie politique, par son approche plus micro et souvent plus empirique offre des concepts et des méthodes utiles à une analyse critique du changement centrée sur les acteurs. La notion d'élites, et plus particulièrement l'approche de Wright Mills ainsi que la localisation des acteurs dans un champ relativement autonome comme le conceptualisait Bourdieu permettent d'isoler les dynamiques et d'identifier les acteurs propres à la gouvernance de l'Internet, tout en tenant en compte l'insertion de ce champ dans l'économie politique mondiale.

2.1. Elites et approches critiques

Le concept d'élites provient d'une ample littérature sur la sociologie des élites. Les élites sont des individus et des groupes détenant du pouvoir au sein d'un champ social particulier (Scott, 2008; pp. 27-28). La notion d'élites suppose par ailleurs une différenciation entre élites et masses selon un processus d'inclusion-exclusion. La division principale entre théoriciens des élites réside dans la distinction entre élites et élite. l'utilisation du singulier présuppose une cohésion et une circulation telle au sein de l'élite dirigeante que les différentes élites spécialisées peuvent être considérées comme faisant partie d'une seul et même élite. L'utilisation du pluriel ne présuppose pas une telle cohésion, voire la rejette. L'idée d'une élite unifiée, la classe dominante, est présente dans la littérature marxiste. Selon d'autres approches critiques, telle que celle de Wright Mills, une telle unité est le fruit d'un processus que le chercheur se doit d'analyser. Elle ne découle pas automatiquement d'une position dominante dans les rapports de production et varie chronologiquement ainsi que d'un secteur à l'autre. L'exercice du pouvoir par les acteurs structurellement dominants n'est pas une évidence (Knafo, 2010). Il repose sur l'élaboration de consensus et l'institutionnalisation du pouvoir au terme d'une lutte entre différents acteurs. Il n'y a pas d'élite mondiale pré-existante à la constitution d'une lutte politique qui imposerait son pouvoir découlant de sa position structurellement dominante. L'élite, si elle voit le jour, est une unification de différents groupes d'acteurs puissants au cours d'un processus politique. En nous basant sur des auteurs tels que Wright Mills au niveau national ou Cerny en économie politique internationale, nous rejeterons ici la notion de classe capitaliste transnationale (Sklair, 2001) ou celle d'élite mondiale au singulier (Carrol and Fennema, 2002).

Charles Wright Mills (2000) dans sa recherche classique sur l'élite du pouvoir aux États-Unis

démontre que des élites théoriquement distinctes et parfois concurrente peuvent, dans certains contextes historiques, s'unir autour d'un projet commun qui peut à son tour s'imposer à la société en général. Tout d'abord, Mills identifie les trois sources de pouvoir les plus importantes personnifiées par trois types d'élites spécialisées : l'élite militaire, l'élite des affaires et l'élite politique. Mills pose clairement la différence entre ces trois élites et ne présuppose pas de cohésion entre elles. Elles sont chacune indépendamment composées des personnes à la tête de leurs institutions respectives. Il rejette le concept marxiste de classe dominante qui suppose une domination politique de l'élite économique. Malgré cette distinction analytique, Mills montre empiriquement que la cohésion de ces élites en termes d'intérêts et de perceptions ainsi que la circulation entre elles étaient telles que l'on pouvait parler d'élite du pouvoir relativement unifiée dans la société américaine de l'après deuxième guerre mondiale.

La notion d'élite du pouvoir ainsi que les outils méthodologiques développés par Mills peuvent être particulièrement utiles pour une étude du changement dans les formes de gouvernance de l'économie politique mondiale. En effet, cette hybridation entre l'autorité privée et l'autorité publique se situe au niveau des élites à la fois au niveau national et au niveau transnational (Cutler, 1999; p. 308). Les élites transnationales, au pluriel, peuvent se recruter parmi le secteur privé comme dans la bureaucratie nationale, se composer d'experts rattachés à des universités comme à des chefs d'entreprise. Les élites transnationales sont donc des groupes d'individus agissant en réseau par-delà les frontières nationales dans un domaine donné et ayant un pouvoir suffisant pour s'assurer une position dominante dans la politique de ce domaine. Cette définition nous permet d'étudier ces nouvelles formes de gouvernance mises en évidence par les approches critiques d'EPI tout en focalisant cette analyse sur des groupes d'individus dans leurs interactions. Elle permet ainsi d'étudier de manière empirique à partir d'élites transnationales distinctes la formation d'un groupe dominant sur une thématique politique particulière, son évolution et sa contestation. Il s'agit donc d'un outil conceptuel important pour étudier le changement international. Par exemple, la constitution d'un régime semi-privé de la gouvernance de l'Internet est l'aboutissement d'un processus de formation d'une élite transnationale du pouvoir à partir de différentes élites spécialisées autour d'un projet commun dont la source idéologique est le néolibéralisme.

2.2. *Champs d'action et structures transnationales de pouvoir*

Le rejet de l'existence d'une élite mondiale ou d'une classe capitaliste transnationale repose sur l'idée que la complexité de la politique mondiale exclut la participation des mêmes groupes d'acteurs aux différents domaines de la politique mondiale. Les climatologues du Groupe International d'Etude du Climat et les grandes firmes pétrolières transnationales n'ont une influence que très indirecte sur les changements dans la gouvernance mondiale des télécommunications. C'est ce qui amène Cerny à proposer un néopluralisme transnational comme alternative à l'idée de classe capitaliste transnationale (Cerny, 2010). Selon lui, la diversité des acteurs et des domaines exclut l'existence d'une telle classe unifiée et introduit un certain pluralisme à la politique mondiale. Néanmoins, cette vision risque de légitimer la domination de la politique mondiale par quelques groupes d'acteurs en insistant sur la dimension pluraliste de ces nouvelles formes de gouvernances et en minimisant l'aspect profondément inégalitaire de ce type de régimes privés.

Une manière de postuler une différenciation des domaines politiques transnationaux tout en gardant une perspective critique sur les dynamiques globales peut être l'introduction du concept de champ développé par Bourdieu (Bourdieu, 1993; Bourdieu, 2000).

Définie comme un secteur relativement autonome d'activité sociale (Kauppi, 2003; : 778), la notion de champ permet de répondre à la tendance universalisante des théories critiques et d'étudier la complexité et l'hétérogénéité de la politique mondiale. Un champ est structuré par un ensemble de règles générales et spécifiques et définit des objets de luttes et des intérêts seulement perceptibles par les acteurs ayant conscience des règles du jeu spécifiques au champ. Il est par exemple difficile de comprendre la logique des acteurs du marché de l'art sans connaître les codes qui le régissent. De

même, les enjeux de la gouvernance de l'Internet échappent aux groupes d'acteurs évoluant en dehors de ce champ. Il est par exemple intéressant de voir que les enjeux de privacité sur Internet représentent une question importante de droits de l'Homme pour les quelques organisations non-gouvernementales spécialisées dans la gouvernance de l'Internet alors que peu d'organisations « généralistes » de la société civile se saisissent de la question de la privacité.

La dimension critique de l'analyse politique est présente dans le concept de champ puisque celui-ci est avant tout un espace de lutte entre agents et institutions pour l'obtention de la violence légitime (autorité spécifique) au sein du champ (Bourdieu, 1993; : 77-78).

Comme dans le cas de Wright Mills, le concept de champ a été développé dans un cadre national. Toutefois, le concept de champ semble particulièrement approprié pour étudier des espaces transnationaux définis socialement plutôt que territorialement (Kauppi, 2003; Frédéric and Pouliot, 2007; Leander, 2007).

Malgré sa spécificité, le champ n'est pas complètement isolé du reste de la vie sociale. Il est également sujet à des dynamiques structurelles globales. Il permet une étude approfondie des dynamiques propres mais la circulation entre champs et la traduction des formes de pouvoirs (ou formes de capital) est toutefois envisagée. L'application du concept de champ à la gouvernance de l'Internet permet d'analyser à la fois la spécificité des acteurs, des normes et des enjeux de ce domaine, tout en la reliant aux dynamiques de changement présentes dans d'autres domaines de la politique mondiale.

2.3. L'application des concepts de sociologie à une vision critique de la gouvernance de l'Internet

L'utilisation des concepts d'élite du pouvoir et de champ permet une vision critique de la gouvernance de l'Internet dans un débat largement dominé par les approches libérales. Une grande part de la littérature sur la gouvernance de l'Internet reprend l'idée d'une nouvelle forme de gouvernance plus démocratique engendrée par les progrès technologiques en matière d'information et de communication. Les partisans de ces approches sont généralement engagés eux-mêmes dans les processus de gouvernance de l'Internet comme le Groupe de travail sur la Gouvernance de l'Internet mandaté par l'Organisation des Nations Unies pour définir la gouvernance de l'Internet et imaginer son implémentation, le Forum pour la Gouvernance de l'Internet, né du processus précédemment cité, et l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*. Ces auteurs ont développé une théorie du multipartenariat (multistakeholderism), ancré dans l'approche libérale, qui leur permet de décrire le pluralisme régnant dans les arènes de régulation de l'Internet, de le justifier théoriquement en tant que démocratisation de la gouvernance mondiale, et de l'ériger en modèle pour d'autres domaines de la politique internationale.

L'idée de l'existence d'une élite du pouvoir, c'est à dire de l'absence de véritable pluralisme dans la gouvernance de l'Internet va à l'encontre de cette notion de multipartenariat. La preuve empirique d'une cohésion idéologique et d'intérêts entre les différents groupes d'individus impliqués dans la gouvernance de l'Internet ainsi que d'une circulation de ces mêmes individus au sein des différentes institutions et partenaires de la gouvernance de l'Internet mettrait à mal l'idée libérale d'une démocratisation de la gouvernance mondiale. En partant du même constat de l'ouverture des arènes de négociations à des acteurs non-étatiques, l'étude de l'élite du pouvoir apporte un autre regard sur le multipartenariat et contribue à l'étude critique de l'autorité privée dans les relations internationales.

L'étude préliminaire des différents acteurs de la gouvernance de l'Internet et de leurs parcours nous permet d'émettre l'hypothèse qu'une telle élite du pouvoir existe. En effet, le choix d'un régime semi-privé et le rejet du modèle intergouvernemental a bien été fait par un nombre restreint d'acteurs en dehors de toute concertation à grande échelle. Ces groupes d'acteurs, définis comme partie-prenantes dans les approches libérales, sont en fait très perméables. La « communauté technique », qui regroupe les techniciens assurant la gestion du réseau, a joué un rôle d'expertise

pour le compte du gouvernement américain et de quelques autres États, et a été très tôt employée par les grandes entreprises du secteur telles que les registres régionaux et les fournisseurs de contenu. Ces groupes d'acteurs ont par ailleurs tenu au cours des débats un discours similaire, teinté de déterminisme technologique et de néolibéralisme.

La gouvernance de l'Internet représente un champ relativement autonome puisque certains acteurs n'ont d'influence que sur la question limitée de la gouvernance de l'Internet alors que d'autres, comme les multinationales du divertissement et le département américain du commerce sont en mesure de transcender les frontières de leurs champs respectifs et d'influencer fortement les débats spécifiques sur la gouvernance de l'Internet. Une approche critique en termes de champ permet donc un certain dialogue avec les approches libérales dominantes qui étudient la gouvernance de l'Internet en tant qu'objet nouveau, particulier et autonome. De nombreuses approches critiques de la société de l'information ou du secteur des télécommunications étudient le développement général du capitalisme, y compris vers une économie de l'information ou un capitalisme cognitif, et voient dans la gouvernance de l'Internet une simple illustration de ces dynamiques globales (Sum, 2003). Il est effectivement difficile d'étudier la gouvernance de l'Internet comme un phénomène isolé et une telle étude risquerait, comme les approches libérales, de nier les rapports de pouvoir entre acteurs établis par l'économie politique mondiale. Cependant, il n'est pas inutile de reconnaître une autonomie relative de la gouvernance de l'Internet. Comme nous l'avons vu plus haut, certains acteurs et certains enjeux sont spécifiques au champ. L'étude de ces spécificités de la gouvernance de l'Internet permet ainsi de s'inscrire dans le champ disciplinaire émergent de la gouvernance de l'Internet et d'apporter une critique des conclusions des approches libérales qui ne soit pas disqualifiée par son caractère structuraliste ou trop générique et impertinente pour le champ disciplinaire.

Les concepts de champ et d'élite du pouvoir sont donc des outils intéressants pour une étude cherchant à la fois à s'insérer dans le débat des relations internationales, plus particulièrement dans une approche hétérodoxe d'économie politique mondiale, et dans un champ disciplinaire spécifique, celui de la gouvernance de l'Internet. Ils permettent d'enrichir les débats dans les deux cas en participant à renforcer les études spécifiques et empiriques centrées sur les acteurs dans l'EPI critique d'une part, et d'autre part en essayant de faire vivre une perspective critique malmenée dans les débats sur la gouvernance de l'Internet. Enfin, comme nous le verrons dans la troisième et dernière section, cette réflexion peut lier la gouvernance de l'Internet aux questionnements plus larges sur le changement international, renouant dans un second temps avec les objectifs traditionnels de l'EPI critique.

3. Théorie des élites, changement et stabilité dans l'ordre mondial

Une approche critique de l'économie politique mondiale utilisant les concepts d'élite et de champ permet non seulement une compréhension plus fine des dynamiques à l'œuvre dans le passage d'un modèle de gouvernance intergouvernementale des télécommunications à un régime semi-privé, mais elle peut également s'insérer dans une réflexion plus vaste sur la stabilité et le changement dans les ordres mondiaux inspirée des travaux de Robert Cox.

3.1. élite du pouvoir et stabilité

La notion d'élite du pouvoir ne permet pas à elle seule de conceptualiser la stabilité et le changement. L'élite n'existe qu'en rapport aux masses ou au non-élites et la stabilisation de son pouvoir dépend d'une forme d'acceptation de la part du public et de son institutionnalisation.

La notion gramscienne d'hégémonie, introduite dans le débat de relations internationales par Robert Cox permet de dépasser l'étude des seules élites pour s'intéresser à la stabilité de manière plus inclusive. L'hégémonie est entendue dans ce contexte comme une domination dans laquelle l'aspect consensuel du pouvoir est au premier plan alors que la coercition est seulement utilisée dans des cas

marginaux (Cox, 1993). L'hégémonie reflète donc la fabrication d'une perception plus ou moins consensuelle de la politique dans un cadre donné. Elle insiste sur l'acceptation dans une large mesure du pouvoir par une population. Alors que Wright Mills étudie la cohésion au sein de l'élite entre différents groupes ou types d'élites spécialisées, la notion d'hégémonie élargit cette cohésion au-delà de l'élite. On peut donc distinguer deux étapes dans la fabrication d'un consensus sur le pouvoir d'une élite : la cohésion au sein de l'élite elle-même autour d'un projet commun ; puis la fabrication d'un consensus plus large permettant une certaine acceptation et une certaine stabilité à la domination élitiste. C'est seulement dans cette deuxième étape qu'une certaine stabilité est assurée, lorsque l'intérêt particulier de l'élite est perçu dans une large mesure comme intérêt commun.

L'institutionnalisation est étroitement liée à l'hégémonie. Elle est un moyen de stabiliser et perpétuer un ordre particulier (Cox, 1981; p. 136). Les institutions offrent un espace au sein duquel les conflits peuvent se régler sans recourir à la force. Les institutions, par leur caractère généralement ouvert, permettent de représenter des intérêts différents et d'inclure des acteurs ne faisant pas partie de l'élite. Les institutions peuvent être un lieu de cooptation d'acteurs non-dominants. Dans le domaine de la gouvernance de l'Internet, l'élite émergente a réussi à faire accepter son projet de régime privatisé et court-circuitant les organisations intergouvernementales en insistant sur le caractère ouvert, transparent et participatif de la future institution principale de la gouvernance de l'Internet. Les acteurs non-dominants avaient leur place dans l'organigramme de l'institution et des élections de représentant assuraient un caractère démocratique à l'ICANN (Mueller, 2002) (ICANN, 1998). C'est cette inclusion des non-élites qui a permis au département du commerce américain de donner son feu vert à la création de l'ICANN et qui a suscité l'acceptation sinon l'adhésion enthousiaste de différents groupes d'acteurs privés et d'États. L'institutionnalisation a donc été un facteur important de stabilité qui a permis à une régulation privée d'être acceptée, même par des acteurs publics et de se perpétuer malgré les oppositions croissantes depuis sa création.

3.2. *la contestation de l'élite du pouvoir*

Si l'hégémonie et l'institutionnalisation du pouvoir de l'élite permet une relative stabilité, cela ne signifie pas que cette domination soit sans contestation. Au contraire, l'élite est en permanence reconfigurée, contestée et influencée par l'attitude des non-élites.

La contestation de l'élite du pouvoir vient en priorité de l'existence de contre-élites. Les contre-élites sont composées de groupes d'individus importants et formellement organisés mais sans autorité officielle (Rocher, 2005; 415). Ce sont des élites de contestation qui s'opposent à l'élite du pouvoir et agissent en dehors des institutions formelles de pouvoir (Scott, 2008; pp. 39-40). Elles ne sont pas en situation de pouvoir dans le champ dominé par l'élite du pouvoir mais peuvent bénéficier de ressources dans d'autres champs connexes et investir le champ de l'élite du pouvoir pour y amener un changement. Comme le rappelle Rocher, l'étude de ces élites est indispensable. L'existence de contre-élites explique la nécessité d'adaptation de l'élite du pouvoir pour ne pas encourager une mobilisation qui mettrait leur pouvoir en danger.

La contestation de l'élite peut également venir des non-élites. Les non-élites, en situation hégémonique, ne remettent pas en cause l'élite du pouvoir. Wright Mills parle alors de masses au sein desquelles la communication politique est rare et la mobilisation absente. La masse peut cependant devenir un public en cas de mobilisation de celle-ci et jouer un rôle politique important et devenir acteur de changement. Wright Mills analyse ainsi le type et le niveau de communication dans les non-élites sur des sujets importants qui permettent selon lui de définir l'émergence d'un public et donc d'une possibilité de mobilisation (Wright Mills, 2000; p. 304).

Enfin, le changement peut se produire au sein même des institutions de pouvoir, à travers une reconfiguration de la cohésion entre différentes élites (Scott, 2008; p. 38). En effet, le projet et le ciment idéologique qui unissent différentes fractions de l'élite, ou différentes élites spécialisées, est le résultat d'un processus politique, produit et reproduit par l'interaction des ces différents groupes et

est donc sujet à une évolution et un réajustement constant.

La stabilité de l'élite du pouvoir dépend d'un équilibre relativement fragile entre les différents groupes qui la composent, d'un rapport de force avec les contre-élites proposant une alternative, et d'une relation hégémonique avec les non-élites. Ces différentes conditions expliquent la difficulté pour un ordre particulier d'atteindre une certaine stabilité et constituent des points d'entrée pour une analyse du changement. Ce changement est généralement une évolution de l'élite du pouvoir, soit à travers la reconfiguration de celle-ci autour d'un nouveau projet ou par un processus d'inclusion/exclusion de nouveaux groupes. Mais ce changement peut également être une révolution en cas de prise de pouvoir de contre-élites ou en cas de ralliement du public au projet des contre-élites.

Encore une fois, la gouvernance de l'Internet offre un exemple d'une telle reconfiguration. Alors que l'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet s'était formée dans les années 1990 autour d'un projet de privatisation et à partir des États-Unis, elle a du réagir à la contestation internationale et à la mobilisation des organisations intergouvernementales dans les années 2000. Le Sommet Mondial sur la Société de l'Information a été un moment-clé d'adaptation et d'évolution de l'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet. Cette période de changement n'a toutefois pas été une révolution puisque les traits principaux du modèle de gouvernance ont été préservés et puisque les acteurs dominants sont restés dans une large mesure les mêmes.

3.3. *Du changement sectoriel au changement global*

Si la limitation de l'étude à un champ particulier apporte un éclairage plus spécifique aux approches critiques, elle n'implique pas un renoncement complet aux ambitions plus générales des relations internationales. Les champs sont constamment en relation et en interaction et l'étude d'un champ dans son environnement global permet une réflexion sur le changement international.

Dans une perspective bourdieusienne, la politique mondiale est un ensemble de champs superposés (Frédéric and Pouliot, 2007; p. 627). Un champ, même s'il est relativement autonome et présente ses logiques propres, n'est pas isolé et délimité à la manière d'un système. Il appartient à un contexte international composé de multiples champs et ses frontières fluctuent en rapport avec d'autres champs (Bigo, 2005; p. 58). La théorie sociale de Bourdieu, malgré la différenciation des champs reste une théorie sociale globale.

Le champ n'est donc pas seulement un espace social autonome, il est aussi une mise en relation d'univers sociaux différents. Cette relation entre les champs n'est pas prédéfinie théoriquement et nécessite une étude empirique afin d'apprécier sa complexité. Bourdieu parlait de taux de change entre les différents capitaux accumulés dans différents champs même si le lien entre champs et espace social global n'est pas complètement conceptualisé chez Bourdieu. L'une des manières de conceptualiser cette relation entre les champs est le postulat de l'existence d'un champ du pouvoir, espace de lutte sociale globale pour le pouvoir, où se joue la hiérarchie entre les différents champs et où se fixent les taux de change entre les différents capitaux. Bourdieu décrit un tel champ au niveau national, et indique qu'il est généralement constitué de l'État lui-même. Certains auteurs parlent d'un "champ du pouvoir international", en référence au champ de lutte que décrivait Bourdieu au plan national (Frédéric and Pouliot, 2007). Cette vision permet de réintroduire l'idée de compétition interétatique et de l'existence d'acteurs non-étatiques influents à un niveau global, par-delà les champs. On retrouve ici l'idée de "nébuleuse" (Cox, 1996) ou d'élites mondiales. Cette notion de champ du pouvoir international permet de faire le lien entre une approche bourdieusienne d'un champ spécifique et la vision globale des approches critiques d'économie politique internationale. C'est en effet dans le champ du pouvoir international que se définit la hiérarchie entre les différents champs transnationaux et où se produit le changement international, à la fois résultat et générateurs des changements sectoriels ayant lieu dans les champs spécifiques.

Si l'on prend le champ de la gouvernance de l'Internet comme exemple, nous avons vu que l'élite du pouvoir a façonné une institutionnalisation des rapports de domination au sein du champ et que

cette élite a fait face à des pressions internes et extérieures pour adapter son modèle. Après quelques années, ce modèle s'est stabilisé puis est devenu influent dans d'autres champs internationaux et transnationaux. Au fur et à mesure que la gouvernance de l'Internet est devenu la question dominante de la régulation internationale des télécommunications, le modèle mis en place pour la gouvernance de l'Internet s'est étendu. Entre les deux phases du Sommet Mondial pour la Société de l'Information, la gouvernance de l'Internet qui n'était qu'une question parmi d'autres, s'est imposée comme le problème majeur des télécommunication et de l'information à l'échelle mondiale (Sommet Mondial sur la société de l'Information, 2005). Aujourd'hui, cette question est également traitée par divers forum qui s'inscrivent davantage dans le champ de la coopération économique internationale telles que le G8 ou l'OCDE. L'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet a, dans une certaine mesure, réussi à imposer son modèle de gouvernance multipartenaire mais surtout à s'imposer comme partenaire indispensable du G8² ou de l'OCDE sur les questions touchant aux télécommunications. Le changement dans le champ spécifique de la gouvernance de l'Internet était en partie dû à des dynamiques globales de changement puis a, à son tour, influencé le changement dans d'autres sphères de la politique mondiale. On a donc un exemple de relation réciproque entre champ spécifique et champ du pouvoir international.

Conclusions

A travers l'exemple de la gouvernance de l'Internet, nous avons montré comment les concepts d'élite du pouvoir et de champ peuvent être opérationnalisés afin d'apporter un regard moins structuraliste et universalisant aux approches critiques d'économie politique internationale. Nous avons également montré que cette spécification et cette attention particulière portée aux relations entre acteurs ne signifiait pas l'abandon d'une perspective critique sur le changement international de manière générale. L'introduction de ces concepts sociologiques participe donc à une prise en compte plus poussée de la complexité de la politique mondiale et de la différenciation entre les univers transnationaux tout en conservant à l'esprit les dynamiques historiques mondiales qui façonnent en partie le changement sectoriel. Dans le cas de la gouvernance de l'Internet, le changement a consisté en une privatisation partielle du régime de gouvernance et en l'inclusion de nouveaux acteurs dans les forums de prise de décision. Ce changement n'est pas spécifique au champ de la gouvernance de l'Internet mais a pris une forme et une ampleur particulière dans ce domaine. Ce changement a coïncidé avec l'émergence d'une élite du pouvoir qui a réussi à institutionnaliser sa domination sur le champ à travers la création de l'ICANN. En s'appuyant sur des garanties d'ouverture et de participation, l'élite du pouvoir s'est assuré le soutien de certains groupes et la passivité de la majorité des utilisateurs d'Internet, créant une situation proche de l'hégémonie au sein du champ. Ce modèle s'est ensuite adapté à certaines mobilisations de contre-élites, notamment lors de l'internationalisation partielle de la gouvernance résultant du Sommet Mondial sur la Société de l'Information. Ce modèle s'est enfin étendu à d'autres champs de la politique mondiale et fait figure aujourd'hui de référence pour certains théoriciens et praticiens de la politique mondiale. Il a entraîné un changement des pratiques d'usage au sein de l'OCDE et du G8, en tout cas en ce qui concerne les questions relatives aux télécommunications. Là où une approche structuraliste aurait vu un effet direct et indifférencié du néolibéralisme ou de la classe capitaliste transnationale sur la gouvernance de l'Internet d'une part et le G8 et l'OCDE d'autre part, une approche en termes de champs permet de retracer le parcours d'une dynamique internationale de changement à travers les traductions que les acteurs en font dans leur univers politique et à travers les influences qu'exerce un champ sur un

2 On peut noter que si dans le cas de l'OCDE les mêmes acteurs sont bien présents, le cas de l'e-G8 de Deauville est différent puisque seules les multinationales de l'Internet étaient conviées, ce qui n'a pas manqué de faire réagir les autres groupes de l'élite du pouvoir de la gouvernance de l'Internet à travers la voix de la Coalition pour la Gouvernance de l'Internet. Voir la tribune d'Izumi Aizu et Jermy Malcolm, « Monsieur Sarkozy, osez un eG8 forum multipartite » publiée dans Le Monde le 24 mai 2011.

autre. Ce type d'approche permet donc une analyse critique différenciée et centrée sur les acteurs du changement international.

References

- Abbate J., (1999) *Inventing the Internet*. MIT Press, Cambridge, MA and London.
- Berry C. (2007) Rediscovering Robert Cox: Agency and the Ideational In Critical IPE. *Political Perspectives* **1**, 1-29.
- Bigo D. (2005) La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation. *Cultures & Conflits* , .
- Bourdieu P., (1993) *Sociology in Question*. Sage, London.
- Bourdieu P., (2000) *Propos Sur Le Champ Politique*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Carrol W. K. and Fennema M. (2002) Is There a Transnational Business Community?. *International Sociology* **17**, 393-419.
- Cerny P. G., (2010) *Rethinking World Politics. A Theory of Transnational Neopluralism*. Oxford University Press, New York, NY.
- Cox R. W. (1996). *Global Perestroika*. In: Cox Robert W. Sinclair T. J. (Ed.), *Approaches to World Orders*, Cambridge University Press.
- Cox R. W. (1993). *Gramsci, Hegemony and International Relations: an essay in method*. In: Gill S. (Ed.), *Gramsci, Historical Materialism and International Relations*, Cambridge University Press.
- Cox R. W. (1981) Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory. *Millenium: Journal of International Studies* **10**, 126-155.
- Cutler A. C. (1999). *Private Authority in International Trade Relations: The Case of Maritime Transport*. In: Cutler C. A., Haufler V. and Porter T. (Ed.), *Private Authority and International Affairs*, Stat.
- Cutler C. A., Haufler V. and Porter T. (Ed.), (1999) *Private Authority and International Affairs*. State University of New York Press, Albany, NY.
- Drake W. J. (2009). *Introduction: The Distributed Architecture of Network Global Governance*. In: Drake W. J. and Wilson III E. J. (Ed.), *Governing Global Electronic Networks. International Perspectives on Policy and Power*, MIT Press.
- Drezner D. W. (2004) The Global Governance of the Internet: Bringing the State Back In. *Political Science Quarterly* **119**, 477-498(22).
- Dunn Caveltly M., Mauer V. and Krishna-Hensel S. F. (Ed.), (2007) *Power and Security in the Information Age. Investigating the Role of the State in Cyberspace*. Ashgate, Aldershot, HR.
- Dunn M., Krishna-Hensel S. F. and Mauer V. (Ed.), (2007) *The Resurgence of the State. Trends and Processes in Cyberspace Governance*. Ashgate, Aldershot, HR.
- Friedman T. L., (1999) *The Lexus and the Olive Tree*. Farrar, Straus and Giroux, New York, NY.
- Frédéric M. and Pouliot V. (2007) Le monde de Pierre Bourdieu: Eléments pour une théorie sociale des relations internationales. *Revue Canadienne de Science Politique* **41** (3), 603-625.
- Goldsmith J. and Wu T., (2006) *Who controls the Internet?: illusions of a borderless world*. Oxford University Press, Oxford.

- Hirst P., Thompson G. and Bromley S., (2009) *Globalization in question*. Polity, Cambridge.
- Kauppi N. (2003) Bourdieu's Political Sociology and the Politics of European Intergration. *Theory and Society* **32**, 775-789.
- Knafo S. (2010) Critical approaches and the legacy of the agent/structure debate in international relations. *Cambridge Review of International Affairs* **23**, 493-516.
- Leander A. (2007) The "Realpolitik of Reason": Thinking International Relations through Fields, Habitus and Practice. *Copenhagen Business School. Department of Intercultural Communication and Management* , .
- Mathiason J., (2008) *Internet Governance. The new frontier of global institutions*. Routledge, Londres.
- Ohmae K., (1995) *The End of the Nation State: The Rise of Regional Economies*. The Free Press, New York, NY.
- Rioux M. (2005). *La gouvernance globale. Les défis institutionnels de l globalisation*. In: Rioux M. (Ed.), *Globalisation et pouvoir des entreprises*, Athéna.
- Scott J. (2008) *Modes of Power and the Re-conceptualization of Elites*. In: Savage M. and Williams K. (Ed.), *Remembering Elites*, Blackwell.
- Sklair L., (2001) *The Transnational Capitalist Class*. Blackwell, Oxford/Malden, MA.
- Strange S., (1998a) *States and Markets*. Continuum, Londres.
- Strange S., (1998b) *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Waltz K. N. (2000) Globalization and American Power. *National Interest* **59**, 46-56.
- Wright Mills C., (2000) *The Power Elite*. Oxford University Press, Oxford.